

LEGENDE

ZONES ROUGES

R ZONE A RISQUE ELEVE
 ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
 → INCONSTRUCTIBLE

Rp ZONE NATURELLE SITUÉE A PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA DIGUE
 - RISQUE ELEVE EN CAS DE RUPTURE DE L'OUVRAGE
 → INCONSTRUCTIBLE

ZONES ORANGES

SECTEURS EN LIAISON DIRECTE AVEC LA RIVIERE

O ZONE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
 → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
 RESERVE DE PRESCRIPTIONS

O1 ZONE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
 Hauteurs d'eau supérieure à 1 mètre
 → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
 RESERVE DE PRESCRIPTIONS

SECTEURS PROTEGES PAR LA DIGUE DU CANAL DE JOUY

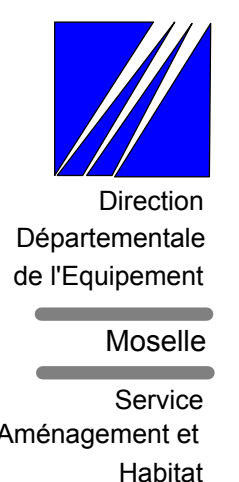
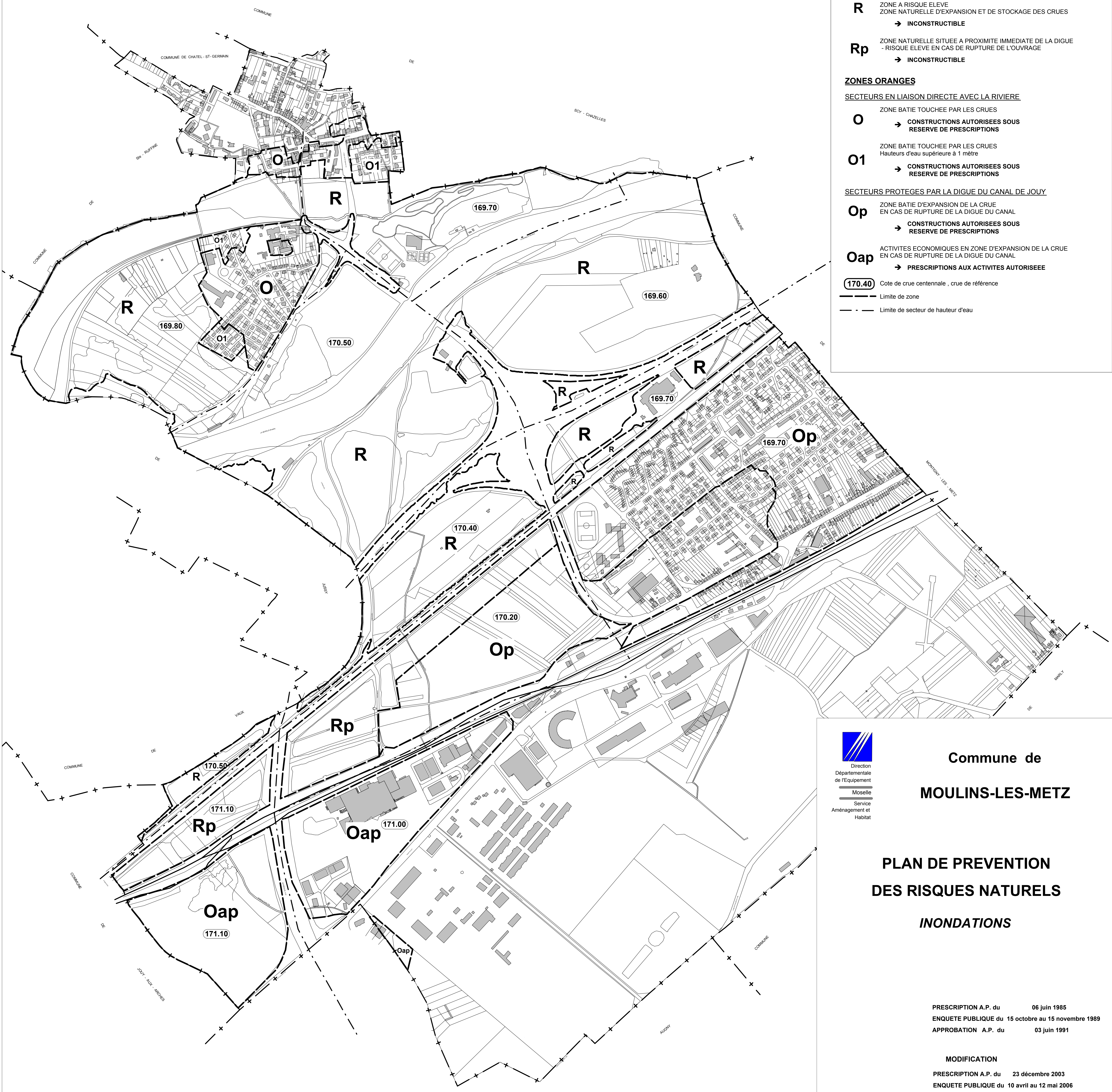
Op ZONE BATIE D'EXPANSION DE LA CRUE
 EN CAS DE RUPTURE DE LA DIGUE DU CANAL
 → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
 RESERVE DE PRESCRIPTIONS

Oap ACTIVITES ECONOMIQUES EN ZONE D'EXPANSION DE LA CRUE
 EN CAS DE RUPTURE DE LA DIGUE DU CANAL
 → PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITES AUTORISEES

(170.40) Cote de crue centennale, crue de référence

— Limite de zone

- - - Limite de secteur de hauteur d'eau



Commune de
MOULINS-LES-METZ

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATIONS

PRESCRIPTION A.P. du 06 juin 1985
 ENQUETE PUBLIQUE du 15 octobre au 15 novembre 1989
 APPROBATION A.P. du 03 juin 1991

MODIFICATION
 PRESCRIPTION A.P. du 23 décembre 2003
 ENQUETE PUBLIQUE du 10 avril au 12 mai 2006
 APPROBATION A.P. du 01 décembre 2006

